

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET :

Adresse : n° Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves occasion

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de vente : Date de fin de vente :

Durée de la vente (en jours) :

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) _____ ,
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L.310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4 - Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée :
recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépissé

N° d'enregistrement :

Observations :

ORGANISATEUR / ASSOCIATION :

ADRESSE :

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER - PERSONNE PHYSIQUE

se déroulant le à (ville)

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Adresse postale

Téléphone Courriel

Pièce d'identité N° Délivrée le

par N° immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés ('Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de mètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au Registre pour remise au Maire de la commune d'organisation

ORGANISATEUR / ASSOCIATION :

ADRESSE :

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER - PERSONNE MORALE

se déroulant le à (ville)

Je soussigné(e),

Nom Prénom

Représentant la S^{lé}/ Association (*raison sociale*)

N° Registre du Commerce/ Métiers

Dont le siège est (*adresse*)

Ayant la fonction de dans la personne morale.

Adresse du représentant

Téléphone Courriel

Pièce d'identité N° Délivrée le

par N° immatriculation de mon véhicule

Déclare sur l'honneur :

- être soumis au régime de l'Article 310-2 du Code de commerce
- tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Art. 321-7 du Code pénal)

Fait à le Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de mètres

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au Registre pour remise au Maire de la commune d'organisation